

L'Auvergne Grand-Auverné Juin 2017

BOULANGERIE

PÂTISSERIE

ÉPICERIE



Edito	3
Principales délibérations du Conseil Municipal	4 à 13
Compte administratif 2016	14 à 15
Budget primitif 2017	16 à 17
Vie associative	18 à 24
Union Nationale des Combattants, Pétanque Loisirs Alverne	
Association l'Espoir au bout du Chemin	18
art's fun and harmony, l'art Floral et Club de Gymnastique Alverne .	19
Union Sportive Alverne	20
L'Ardoise du Grand-Bourg.....	21
Association des Jeunes Alvernes.....	22
Relais Accueil Proximité et La Chasse Alverne.....	23
La Société de Chasse : l'amicale des Messières	
Animation sportive départementale	24
Vie culturelle OCCM, La Chorale Alvern'aria.....	25
Vie scolaire École Notre Dame des Anges.....	26
Vie municipale	27 à 28
Boulangerie-Epicerie, Accueil périscolaire	27
Concours photos, bâtiments à louer	28
Infos Mairie	29 et 30
Transports scolaires, accueil périscolaire, bon pour fournitures scolaires, restauration scolaire, , révision de la liste électorale,	
Assistants maternelles, Journée Défense et Citoyenneté	29
Carte nationale d'identité, déjections canines, Balayage mécanique	
Horaires déchetterie, jury d'assises.....	30
Communiqué	31 à 34
Espace info-énergie, La Garantie jeunes.....	31
Conseil départemental : fauchage raisonné, Syndicat du bassin	
Versant du don	32
CPAM, UNAPLA, ADIL	33
Chenilles processionnaires du pin.....	34
Calendrier des manifestations 2017	35



Chers Alvernes,

L'édition du bulletin municipal nous permet, à nouveau, de vous présenter les travaux et décisions du conseil municipal ainsi que l'activité associative de ce début d'année 2017.

La boulangerie, épicerie « Les Saveurs en Nord » a ouvert ses portes le 1^{er} mars, l'inauguration officielle du 18 mars, en présence de l'ensemble des financeurs publics, marquait pour la municipalité le terme de ce projet mais surtout le grand jour pour Christelle et Jérémy. Après plus de trois mois d'activité le bilan est satisfaisant pour eux et surtout pour les alvernes, ce qui était bien le but recherché. Christelle et Jérémy restent à votre disposition pour vos besoins spécifiques. N'hésitez pas à formuler vos souhaits auprès d'eux.

Les travaux de sécurisation des entrées de bourg sont aussi achevés, pour la route de Châteaubriant (D14) et celle du Petit Auverné (D2). Je pense que l'objectif de ralentir la circulation est atteint. J'attire l'attention, des riverains du lotissement du clos du stade, qui doivent traverser la piste partagée (piétonne et cycliste) en sortant de leur propriété, à bien s'assurer, que la piste soit libre et de même pour les utilisateurs de cette piste (piétons, cycliste, roller, skate), même si la descente en direction du bourg peut inciter à la vitesse, à rester vigilants sur le fait que des riverains peuvent à tous moments traverser la voie. L'aménagement des espaces verts, sur la D2 seront effectués à l'automne.

Les travaux de la bibliothèque se terminent également. La réception des travaux est prévue fin juin, on peut donc espérer une ouverture de la nouvelle bibliothèque au courant de l'été. Le service périscolaire sera, quant à lui, installé dans ces locaux à la rentrée de septembre. Vous pouvez d'ores et déjà retenir la date du 30 septembre pour l'inauguration officielle avec la communauté de communes, maître d'ouvrage de ce projet.

À l'espace artisanal des Ardoisières, des travaux de rénovation de façade, de couverture et de clôture ont été décidés, lors du dernier conseil afin de permettre l'accueil d'un nouvel artisan couvreur sur la commune. L'acquisition de ce bâtiment en 2015 avait été décidée dans cet objectif.

La réflexion sur la création d'une commune nouvelle avec les Meilleréens, dont on vous parle déjà depuis deux ans, a pris un nouvel élan avec la décision de retenir un bureau d'étude, coutumier de ces projets, qui va nous aider et nous épauler. Après un programme de rencontre entre élus des deux communes, nous serons en mesure d'identifier les points positifs et négatifs de la création, ou non, d'une commune nouvelle. Avant que chaque conseil se prononce pour ou contre cette fusion, il sera organisé, à l'automne, une réunion publique dans chaque commune afin de vous associer à cette grande décision.

Certains Alvernes ont été abusés par des démarchages commerciaux, n'hésitez pas à vérifier l'identité et la solidité des entreprises qui vous abordent et parlez-en autour de vous, à vos proches ou à la mairie avant de signer des documents qui vous engagent financièrement.

Merci à la commission communication, pour l'édition de ce bulletin, ainsi qu'à toute l'équipe municipale et au personnel communal pour leur implication.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été et une bonne fin d'année 2017.

Le Maire,
Sébastien CROSSOUARD

Principales délibérations du Conseil Municipal

SÉANCE DU 30 JANVIER 2017

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL

- Election des délégués aux comités consultatifs :

Les membres du Conseil Municipal sollicités pour siéger aux comités consultatifs de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval ont répondu selon leurs possibilités.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide les participations suivantes :

Domaines d'intervention	Membres du conseil municipal inscrits
Economie, emploi, formation, agriculture et chambres consulaires, tourisme	Dominique DAUFFY, Cédric PAUVERT, Philippe RIGAUX
Equilibre et développement du territoire Environnement, Transport collectif et mobilité	Marie-France JOLY, Anthony MICHEL, Jean-Bernard BIDAUD
Culture, Sport et loisirs	Stéphanie HUNEAU, Dominique DAUFFY, Guillaume GRIPPAY, David MENARD, Sarah HIDDERLEY
Action sociale et santé, petite enfance et jeunesse	Stéphanie HUNEAU, Marlène GEORGET, Nathalie TROCHU, David MENARD
Administration générale, finances et personnel, mutualisation et services communs, marché publics et travaux	Anthony MICHEL

- Désignation d'un représentant à la commission d'évaluation des charges transférées :

Suite à l'installation du nouveau conseil communautaire et conformément à l'article 1609 nonies du Code général des Impôts, il convient de procéder au renouvellement de la commission Locale d'évaluation des Charges Transférées qui comprend au moins un représentant choisi au sein de chaque conseil municipal. Cette commission a pour but d'évaluer le coût des charges transférées entre les communes et la communauté de communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de désigner M Philippe RIGAUX comme représentant.

- Extension du service commun ADS (Administration du Droit des Sols) :

Par délibération en date du 10 mars 2015, le Conseil Communautaire a décidé la création d'un service commun pour instruire les autorisations d'urbanisme de ses 19 communes membres.

La mission de ce service commun a été entendue aux 7 communes de la Communauté de Communes du Secteur de Derval en instaurant entre elles et le service commun de la Communauté de Communes du Castelbriantais, une délégation bilatérale de la mission d'instruction s'apparentant à une prestation de services.

A compter du 1er janvier 2017, les 26 communes bénéficiant de ce service intégreront un même ensemble intercommunal, la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

Dès lors, considérant que les mêmes dispositions financières s'appliquaient aux communes membres du service commun et aux communes qui y étaient liées par une délégation bilatérale, il vous est proposé de modifier le périmètre du service commun en y intégrant les 7 communes du Secteur de Derval.

Conformément à l'article 12 de la convention constitutive de ce service commun, la nouvelle convention induite par cette modification de périmètre devra faire l'objet d'une adoption tant par le Conseil Communautaire que par les 26 conseils municipaux des communes du périmètre concerné.

Principales délibérations du Conseil Municipal

Compte tenu de ce qui précède et après examen, le **Conseil Municipal décide** :

- d'autoriser l'extension du service commun aux 26 communes de la nouvelle Communauté de Communes Châteaubriant-Derval,
- d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment la nouvelle convention à intervenir.

TABLEAU DES EFFECTIFS : CRÉATION D'UN CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- la création d'un emploi saisonnier CAE CUI à compter du mardi 28 février 2017 pour 9 mois,
- de préciser que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 24 heures/semaine,
- que la rémunération sera rattachée à l'échelle indiciaire des adjoints techniques territoriaux, et inscrite au budget 2017,
- d'autoriser M le Maire à recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : MARCHÉ D'ASSISTANCE PRÉALABLE À L'ÉPANDAGE DES BOUES

La station d'épuration a été mise en service en mai 1987.

Le traitement des eaux usées est assuré par lagunage aéré.

Le site se compose d'un bassin de traitement suivi de deux bassins de finition.

La capacité nominale de l'ouvrage est de 400 équivalents habitants.

Les résultats des tests hebdomadaires témoignent tout au long de l'année d'un fonctionnement correct de l'ouvrage, cependant :

- afin de conserver la capacité nominale de traitement des lagunes, une opération d'entretien qui consiste à évacuer les boues décantées doit intervenir tous les 6 à 15 ans de façon à ce que le volume des boues n'excède pas 25 % du volume total du 1^{er} bassin.

Le dernier curage date de 2006 et une mesure de dépôt de boues a été chiffrée en 2015 à 34% selon un rapport des services du Conseil Départemental (assistance technique à l'assainissement) qui préconisait de programmer un curage des bassins sans tarder.

Considérant l'étude préalable à engager pour la réalisation de cette opération de curage M le maire :

- propose de lancer une consultation pour retenir l'assistance d'un bureau d'étude,
- dit que les services d'assistance technique à l'assainissement du Conseil Départemental vont être associés,
- propose que l'Agence de l'Eau soit également sollicitée pour avis et soutien financier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de lancer une consultation pour retenir l'assistance d'un bureau d'étude,
- de solliciter le Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau pour avis et soutien financier.
- d'inscrire l'opération au BP Assainissement 2017.

DERNIÈRES DÉCISIONS

DIA : 1 rue de la Barre David, 4 rue des Bleuets, 12 rue de la Corne du Cerf : la commune renonce à son droit de préemption

Boulangerie-épicerie/matériel TTC : JDC Bruges 1306.80 € (logiciel de la caisse enregistreuse).

Boulangerie-épicerie/travaux TTC : BUT Châteaubriant 759.96 € (logement / hotte, four, plaque vitrocéramique), SDI enseigne Châteaubriant 2310 € (enseigne bandeau « boulangerie, pâtisserie, épicerie »),

Boulangerie-épicerie/matériel TTC : M le Maire sollicite l'assemblée pour ajouter une délibération à l'ordre du jour concernant l'augmentation de l'enveloppe de 140 000 € allouée à l'opération 323 Boulangerie-épicerie matériel/mobilier/fonds de commerce sur le BP 2016.

Considérant qu'il convient de prendre en compte sur le BP 2017 :

- 1) le devis de Atelier MODULO le Grand Auverné pour rénovation et complément (assemblage) d'une vitrine de boulangerie à hauteur de 5 062,80 €, TTC,

Principales délibérations du Conseil Municipal

2) le devis de BPE service de Vern sur Seiche reçu le 20/12/2016 pour vérification du matériel d'occasion, et remplacement de diverses pièces (tapis de laminoir, lame Jac, toile de balancelle) et fourniture / raccordement cheminée four, à hauteur de 2 319,12 € TTC,

Considérant que ces travaux sont indispensables pour la mise en service du matériel et pour en assurer la durée de vie,

Sachant que l'enveloppe prévue est déjà utilisée comme le conseil en a déjà été informé selon le détail ci-dessous :

13/07/2016	matériel occasion : batteurs 20 et 40L, surgélateur, chambre de pousse 600x800, chambre viennoiserie, tour à réfrigérer 3 portes, laminoir, échelles, frigo boisson, petits matériels	Boulangerie LES CROUSTY'S GOUR- MANDES	16 000,00
17/08/2016	matériel occasion : refroidisseur d'eau, repose pâtons, et tour pâtisserie	COMMUNE DE JUIGNE LES MOUTIERS	2 000,00
13/09/2016	Acquisition four ventilé marque PILLON	HYPER U NIEPPE	2 040,00
17/10/2016	matériel occasion : lave vaisselle VDO, Pétrin VMI, façonneuse BERTRAND	Boulangerie GOURDES Nicolas - BAGNEUX	7 300,00
26/10/2016	matériel d'occasion : 2 tables et 1 plonge inox, 1 caisse enregistreuse et tiroir caisse, batteurs 20 et 40L, échelle viennoiserie et transport	VERHELST - Jeremy	2 890,10
17/11/2016	matériel occasion nettoyeur vapeur	NEW LOC	114,05
27/12/2016	matériel : diviseuse, armoire de fermentation, batteur mélangeur	BPE SERVICES MERAN- PRO Vern sur Seiche	17 356,80
27/12/2016	matériel : Four POLIN à Pellets RV Synchron	BPE SERVICES MERAN- PRO Vern sur Seiche	55 704,00
SOUS TOTAL			103 404.95
2017	Fonds de commerce VIVAL + 3000 prévisionnels frais	Etude HUNAUT Château-briant	33 000, 00
2017	logiciel de la caisse enregistreuse	JDC Bruges	1 306.80
TOTAL à ce jour			137 711, 75

Compte tenu de ce qui précède,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 12 voix pour et 2 abstentions, décide :

- l'inscription complémentaire au BP 2017 de 5 062,80 € à l'opération 323 Boulangerie-épicerie matériel/mobilier/autres frais, correspondant aux travaux à réaliser par l'Atelier MODULO pour rénovation et complément d'une vitrine de boulangerie
- L'inscription complémentaire au BP 2017 de 2 319,12 € à l'opération 323 Boulangerie-épicerie matériel/mobilier/autres frais, correspondant aux grosses réparations du matériel d'occasion par BPE service de Vern sur Seiche.

Principales délibérations du Conseil Municipal

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 2017

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL : COMPÉTENCE PLU

Suite à la fusion des deux communautés de communes Châteaubriant-Derval, la compétence PLU est transférée de droit à la nouvelle intercommunalité, toutefois, comme inscrit dans les statuts, les communes peuvent s'y opposer en délibérant avant le 27 mars 2017.

Après en avoir délibéré, le **conseil municipal décide à l'unanimité** de ne pas transférer la compétence PLU à la communauté de communes.

CONVENTION POUR ASSISTANCE À MAÎTRISE D'ŒUVRE DANS LE DOMAINE DE LA VOIRIE-COMMUNALE

M le maire explique au conseil qu'en l'absence d'une mutualisation concernant les besoins en assistance à la gestion dans les domaines de la voirie et de l'assainissement, il convient de réfléchir à la signature d'une convention proposée par le bureau de maîtrise d'œuvre JCLMO pour une assistance qui pourrait débuter le 1^{er} avril 2017.

Cette assistance exercée jusqu'au 31 décembre 2015 par les services de la DDTM (ATESAT : Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) doit donc être prise en charge par les communes en difficulté pour assumer seule cette maîtrise d'œuvre.

Le projet de convention porte sur une mission de base de maîtrise d'œuvre pour accompagner la commune dans sa réflexion stratégique concernant la voirie communale et les chemins communaux :

- Assistance à la gestion de la voirie et de la circulation, aux missions de police (arrêtés de circulation, sécurité routière, gestion des autorisations de voirie).
- Programmation de l'entretien et des réparations de la voirie incluant études, passation de marchés de travaux, direction et coordination des contrats de travaux (curage, PATA, enduits, PAVC, ...)

Considérant que les prestations concernant cette mission de base sont proposées moyennant une rémunération forfaitaire annuelle de 1,70 € par habitant,

Considérant qu'à cette mission de base, le bureau d'étude pourra répondre à des missions complémentaires moyennant une rémunération correspondant à 1,5 % du marché validé par le maître d'ouvrage après consultation,

M le maire propose d'adopter la convention pour une durée fixée à une année, renouvelable 2 fois par tacite reconduction.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 13 voix pour et une abstention :

- accepte la convention de gestion technique dans le domaine de la voirie proposée par le bureau de maîtrise d'œuvre JCLMO, telle que présentée et annexée à la présente délibération,
- donne mandat à M le maire pour la signature de cette convention qui débutera le 1^{er} avril 2017 pour une durée d'un an renouvelable 2 fois.
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets concernés.

SYDELA : AVENANT N°1 À LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ, DE FOURNITURES ET DE SERVICES EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Depuis le 1^{er} juillet 2007, le marché de l'énergie est ouvert à la concurrence. Conformément aux articles L.333-1 et L. 441-1 du Code de l'Energie, les consommateurs d'électricité peuvent librement choisir un fournisseur sur le marché.

Dans le cadre de ces dispositions, un groupement de commandes pour l'achat d'électricité a été constitué en juillet 2015.

A ce jour, il apparaît que la convention constitutive nécessite une révision, notamment dans ses conditions d'adhésion.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser M le maire à signer l'avenant n°1 de la convention constitutive du groupement, dont le texte est joint à la présente délibération.

Principales délibérations du Conseil Municipal

VENTE DE TERRAINS COMMUNAUX

Dans la continuité de la réflexion menée en commission les 8 septembre 2016 et 16 janvier 2017 concernant la possibilité de cession de terrains agricoles communaux aux locataires actuels, pour financer des acquisitions utiles à l'aménagement urbain, le conseil municipal informé les 5 décembre 2016 et 30 janvier dernier est invité à prendre une décision.

A ce jour 3 accords écrits sont arrivés en mairie concernant les propositions de ventes de terrains actuellement en location, comme présenté ci-dessous :

Proposition à	parcelle	adresse	surface	2500 €/ha	Accepté le
GAEC DES BERNARDAIS BOURGEOIS Anthony	ZR 09	Les Basses Landes	4 ha 32 a 30 ca	10 807,50	24/02/2017
GAEC de L'ALVERNE FRASLIN Jeannine	ZV 3 J	Les Grisonnières	1 ha 09 a 10 ca	15 415,00	30/11/2016
	ZV 3 K	Les Grisonnières	54 a 50 ca		
	ZY 24	Les Communs	1 ha 04 a 80 ca		
	ZY 28	Les Communs	3 ha 48 a 20 ca		
ROUGE Jean Christophe	ZV 17	La Butte	3 ha 47 a 10 ca	8 677,50	22/02/2017
totaux			13 ha 96 a 00 ca	34 900,00	

Considérant que chaque locataire actuel est prioritaire pour l'achat des parcelles qu'il loue, pour lesquelles lui reviendra la prise en charge des frais d'actes,

Considérant l'absence d'obligation de saisine des services des Domaines pour les communes de moins de 2000 habitants,

Après avoir entendu ce qui précède, et,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 13 voix pour et une abstention :

- de la cession des parcelles telles que présentées ci-dessus au prix de 2500€ l'hectare.
- de confier le dossier de cession à l'étude de Me MICHEL de Riaillé pour l'établissement des actes, à la charge respectivement de chacun des acquéreurs.
- de donner mandat à M le maire pour la signature de tous les documents relatifs à ces cessions.
- que les écritures de cessions seront inscrites au budget 2017.

DERNIÈRES DÉCISIONS

Boulangerie-épicerie : signature d'un bail dérogatoire avec la CCCD ;

Par délibération 15-12-06 du 7 décembre 2015 le conseil municipal a décidé des montants de location des locaux sis 18 Grande Rue, notamment le local commercial (600€) pour ouvrir une boulangerie épicerie,

L'aide financière sollicitée par les boulangers, M et Mme VERHELST, auprès de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval sous forme d'une participation aux paiements des loyers du local boulangerie-épicerie sur une période de 3 ans, nécessite l'établissement d'un **bail dérogatoire avec la Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval** pour cette période de 3 ans, à compter du 1^{er} mars 2017, pour les locaux concernés à signer par M le maire (acte établi par Me MICHEL, frais à la charge du preneur).

Principales délibérations du Conseil Municipal

SÉANCE DU 27 MARS 2017

ENTRÉES D'AGGLOMÉRATION : AVENANT AU MARCHÉ

M le Maire explique au Conseil Municipal que des travaux complémentaires sont à prendre en compte :
-en intégrant les ajustements de chantier concernant certaines prestations qui ont dû être modifiées (en plus ou en moins) le montant de marché est de 320 189,25 € HT pour 324 000 € prévus.

à ce montant, il faut soustraire des moins values importantes correspondant aux réseaux d'eau pluviales non réalisés et des plus values pour travaux supplémentaires (hors marché) demandés à l'entreprise lors des travaux. Le montant de la différence entre les plus-values et les moins values s'élève à + 29 141,50 € HT.

Ainsi, sauf nouvelle demande de travaux supplémentaires, le montant total à prendre en compte est de 349 330,75 € HT soit un dépassement de 25 330,75€ HT ou 30 396,93 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 12 voix pour et 1 abstention :

- Que la somme de 30 396,93 € sera inscrite en proposition nouvelle de dépense au compte 2315 opération 327 du budget primitif 2017.

SYDELA : EFFACEMENT DE RÉSEAU RUE BERNARD DU TREUIL

Les travaux de réhabilitation de la boulangerie terminés, la rue Bernard du Treuil sollicitée lors des démolitions apparaît particulièrement détériorée. Une étude de faisabilité commandée au SYDELA pour l'effacement des réseaux électricité et téléphone est soumise à l'assemblée :

ces travaux d'effacement seraient une première étape dans la réhabilitation de la rue qui pourrait ensuite être aménagée en 2018, en même temps que le parking situé entre la rue Bernard du Treuil et la Grande rue, à proximité des commerces et de l'école,

l'estimatif des travaux d'effacement est de 33 426,77 € HT dont 13 568,24 € seraient à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 12 voix pour et une abstention :

- donne son accord pour le lancement de l'étude d'exécution de l'effacement des réseaux rue Bernard du treuil.
- donne mandat à M le maire pour la signature de tous les documents relatifs à cette opération.

CHOIX D'UN CABINET POUR ASSISTANCE À LA CRÉATION D'UNE COMMUNE NOUVELLE

Suite à la rencontre des conseils municipaux du Grand Auverné et de la Meilleraye de Bretagne, l'assemblée a été invitée à prendre connaissance de la proposition des bureaux d'étude associés «LJ Conseil» de Nantes et «Pro-conseil» de Doué la Fontaine, pour l'accompagnement des deux communes à la réflexion sur la création d'une commune nouvelle.

Après avoir pris connaissance des différentes phases de la mission d'assistance proposée et de son coût estimatif de 11 250 € TTC, à répartir au prorata des habitants, (mission de base, hors frais de déplacement et options complémentaires), l'assemblée est invitée à se prononcer sur sa position.

Sachant qu'un courrier a été adressé à la commune de Moisdon la Rivière pour les informer de ce possible choix d'accompagnement, mais que leur réponse n'interviendra pas avant mi-avril.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- de retenir les cabinets «LJ Conseil» de Nantes et «Pro-conseil» de Doué la Fontaine, pour l'accompagnement des deux communes pour la réflexion sur la création d'une commune nouvelle selon les termes de leur proposition du 24 février 2017.
- de donner mandat à M le maire pour la signature des documents relatifs à cette mission..

Principales délibérations du Conseil Municipal

VOTE DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS 2017

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'inscrire le montant des participations et subventions annuelles selon le détail ci-dessous à l'unanimité du nombre de votants :

Association ou organisme	Montant €
ADICLA Nantes	139,06
AFD des Maires de Loire Atlantique	216,98
CAUE de Loire Atlantique	48,00
Fondation du patrimoine Nantes	75,00
Ludothèque	30,00
<i>total au 6281</i>	509,04
SDIS <i>total au 6553</i>	18 226,00
SYND.INTER.BASSIN VERSANT DU DON	4 008,60
ANIMATION SPORTIVE	482,40
<i>total au 6554</i>	4 491,00

Association ou organisme (suite)	Montant €
ADAPEI Châteaubriant/1 autre regard sur la déficience intellectuelle	50,00
ADMR de Riaillé/service à la personne	100,00
ADT Nantes /Aide à Domicile pour Tous	100,00
AJAlverne	150,00
Alcool assistance/Nantes	50,00
AMADPA Moisdon/Association de maintien A Domicile	47,52
Amicale des Aînés Ruraux	130,00
Amicale des Sapeurs Pompiers / Moisdon	200,00
Ardoise du Grand Bourg	200,00
ASCED Riaillé/handball	50,00
Association de chasse des Messières	50,00
Association Sanitaire Apicole de L.A/Nantes.	30,00
Banque alimentaire de Loire Atlantique/St Aignan de Grandlieu	50,00
Banque alimentaire ex canton de Moisdon	40,00
Club de Gymnastique Féminine Alverne	150,00
L'Espoir au bout du Chemin Téléthon	100,00
Instance de Coordination gérontologiques / Moisdon	79,20
Judo Club Meilleraye	90,00
Les restaurants du cœur/ Nantes	50,00
Moisdon Basket	80,00
Office Intercommunal des Sports (OIS) ex canton de Moisdon	237,60
OGEC Châteaubriant / classe ULIS	555,00
Prévention routière/Nantes	50,00
SOLIDARITE femmes Loire Atlantique/Nantes	100,00
UNC Union Nationale des Combattants	120,00
Union Sportive Alverne SECTION FOOT	1 000,00
Imprévus	317,60
<i>total au 65748</i>	4176,92
OGEC école Notre dame des Anges/ base 600 €/élève <i>total au 6558</i>	34 000,00

Principales délibérations du Conseil Municipal

VOTE DES TAUX

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité le maintien des taux appliqués sur 2016 soit :

Taxe d'habitation :	15,53 %
Taxe foncière (bâti) :	14,67 %
Taxe foncière (non bâti) :	42,83 %

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : CHOIX D'UN PRESTATAIRE POUR L'ÉTUDE PRÉALABLE AU CURAGE DES LAGUNES ET À L'ÉPANDAGE DES BOUES

M le Maire explique que suite aux mesures de dépôt de boue effectuées à titre indicatif par le service environnement du Conseil Départemental en 2015 dans le cadre de l'assistance technique à l'assainissement, pour conserver un bon fonctionnement de la station, un curage des lagunes est programmé pour un épandage fin d'été 2017.

Le préalable à cette opération est la réalisation d'une bathymétrie afin de déterminer la quantité de boue présente dans le bassin et du plan d'épandage correspondant.

Suite à la consultation lancée le 24 février 2017, pour la constitution de ces études et déclarations préalables, seules 2 entreprises ont répondu :

Offres	Montant de prestation HT
S.C.E Nantes	12922,25
SEDE Environnement Ancenis	4820,00

Sachant que ces études sont susceptibles d'être éligibles à une aide financière de l'Agence de l'Eau qu'il convient de solliciter avant toute notification,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de solliciter l'Agence de l'Eau pour approbation de l'action engagée et aide financière à hauteur de 60% du montant HT de l'étude,
- de retenir SEDE Environnement pour la réalisation de l'étude pour un montant de 4 820 € HT inscrit au BP assainissement 2017,
- de donner mandat à M le maire pour la signature de tous les documents relatifs à cette opération.

DÉCISIONS : CONSULTATION LIAISON FROIDE CANTINE ET DIA

Cantine :

Vu la délibération 16 07 09 du 06 juillet 2016 pour prolonger d'un an le marché de fourniture en liaison froide confié initialement à Océane de restauration pour 3 années de 2013 à 2016,

Toujours dans l'objectif de futures mutualisations ou groupements de commandes avec les communes voisines, M le maire explique qu'une consultation va être lancée pour fourniture en liaison froide pour 1 année reconductible 2 fois.

Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) 6 GRANDE RUE :

la commune renonce à son droit de préemption concernant la vente de la section A1114.

SÉANCE DU 24 AVRIL 2017

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UN PARC ÉOLIEN A ST SULPICE DES LANDES

Par courrier arrivé en mairie le 20 mars 2017 pour affichage, la commune a reçu un arrêté prescrivant l'ouverture d'une enquête publique du lundi 3 avril au vendredi 12 mai 2017, portant sur la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur le territoire de la commune de St Sulpice des Landes, présentée par la SAS « ferme éolienne du Nilan ».

Principales délibérations du Conseil Municipal

Conformément aux dispositions de l'article 6 de cet arrêté, le conseil municipal du Grand Auverné est appelé à émettre un avis, dès l'ouverture de l'enquête, sur cette demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien composé de trois aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur le territoire de la commune de St Sulpice des Landes en limite Est du Grand Auverné (entre la D29 et la D111).

Sachant que trois permanences sont encore à venir, demain le 25 avril, puis les samedi 6 mai et vendredi 12 mai prochain, le conseil municipal est invité à s'exprimer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable par 12 voix pour et une abstention.

BOULANGERIE - ÉPICERIE : proposition de maintenance PORTALP

La boulangerie-épicerie étant équipée d'une porte automatique, il convient de prévoir une maintenance sur cet équipement pour le garder en parfait état de fonctionnement.

Etant entendu que cet équipement fourni et posé par PORTALP France La Crèche (79) est garanti 2 ans, mais aussi que la garantie ne se substitue pas au contrat de maintenance il est donné lecture à l'assemblée des 3 propositions suivantes :

Type de maintenance	Prix unitaire TTC	Horaires d'intervention	Option	Coût/an € TTC
Maintenance préventive entretien semestriel	388,80 €/an	Jours ouvrés	5/7	388,80
Maintenance dépannage	679,20 €/an	Jours ouvrables	6/7 lundi samedi	679,20
A la carte prolongation de la garantie de 3 ans	2 388,00€/5ans	Jours ouvrables	6/7 lundi samedi	477,60

En choisissant la maintenance préventive tout dépannage sera à payer en supplément,

En choisissant la formule à la carte, les dépannages sont couverts, 6 jours sur 7 et quel que soit le nombre d'interventions sollicitées, par contre le montant du contrat doit être entièrement versé à la signature pour les 5 ans.

Quel que soit l'engagement, les montants annuels ci-dessus correspondent au prix à payer par année civile (paiement du montant total pour une signature avant le 30 juin pour 2 visites semestrielle, paiement de la moitié du montant pour une signature à partir du 1^{er} juillet pour une visite semestrielle).

Concernant l'engagement de 5 ans, il couvrirait de 2017 à 2021 inclus.

Le contrat se renouvelle par tacite reconduction, sauf dénonciation dans un délai de 90 jours précédant son terme soit toujours avant le 1^{er} octobre.

Suite à ces précisions, il semble préférable de retenir la formule 3 « à la carte » compte tenu des prestations assurées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de souscrire la maintenance à la carte incluant les visites semestrielles obligatoires et les dépannages,
- de donner mandat à M le maire pour la signature et le paiement correspondant au contrat PORTALP de 2 388 € TTC pour une prolongation de garantie jusqu'au 31/12 2021.

BOULANGERIE - ÉPICERIE : proposition de travaux d'isolation VB STYL

M le Maire explique au Conseil Municipal que lors des 1^{ères} journées chaudes du mois d'avril le local commercial de la boulangerie-épicerie a vu la température du magasin atteindre des degrés beaucoup trop élevés.

Le maître d'œuvre M Masson, sollicité pour donner un avis sur les causes de ces températures excessives doit interroger TOUT ELECT pour l'amélioration de la ventilation avec installation d'un extracteur d'air plus puissant que l'actuelle VMC.

Par ailleurs VB STYL en charge de l'isolation du chantier Boulangerie-épicerie a également été sollicité pour des travaux d'isolation complémentaires du versant sud du grenier : son devis en date du 10 avril 2017 s'établit à 1 015,20 € TTC.

Principales délibérations du Conseil Municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis d'isolation présenté par VB STYL pour 1 015,20€ TTC.

ATLANTIQUE HABITATIONS : GARANTIE D'EMPRUNT

Par courrier en date du 6 avril 2017, la commune est sollicitée par Atlantique Habitations, concernant un accord de principe pour une garantie à hauteur de 100% d'un emprunt P.A.M. (Prêt amélioration réhabilitation) de 115600 € qu'ils contractent auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour financer leur opération de maintenance des 7 logements des « Ardoisières » au Grand Auverné.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner son accord de principe à cette garantie d'emprunt.

DÉCISIONS

DIA en application du Code Forestier à la Petite Bauche (parcelle YA 26 et 27) :

la commune renonce à son droit de préemption

Convention signée avec la DDTM :

L'assemblée approuve la signature de cette convention ayant pour objet de définir les modalités de mise à disposition des données « sensibles » SUP1 (Servitudes d'Utilité Publique SUP1 des canalisations de transport de gaz) par la DDTM de Loire Atlantique et d'autre part les conditions d'utilisation de ces données par la collectivité.

Eglise : entretien des cloches et du parafoudre

Concernant la signature des deux devis ci-dessous, il est convenu que la réalisation des travaux est suspendue en attente d'une visite préalable des élus avec exposé sur site de l'entreprise MACE visant à évaluer le niveau de non-conformité du parafoudre et l'état des cloches, notamment la cloche n°4.

- Devis n° 721/2 de 1624,15 € TTC pour remplacement du moteur de volée de la cloche 4 de l'église, signalé hors service depuis 2 ans, lors des maintenances de l'installation,
- Devis 1693/2 de 1005,31 € TTC pour la mise en conformité de l'installation de protection contre la foudre (suivant la norme NFC 17-102 de septembre 2011) suite au constat de non-conformité lié à l'absence de liaison équipotentielle des terres relevé lors de la visite de contrôle de 2016.

Salle multifonctions : sèche-mains électrique,

Partant du constat que le système d'essuie-main en place à la salle multifonctions ne donne pas satisfaction (papier cassé, gaspillage etc ...), signature du devis de la société EPRB de la Chapelle Glain pour fourniture d'un sèche-mains électrique DYSON pour un HT de 1328, 25 € plus 109,37 € de montage.

Services techniques : avancement des travaux de réalisation des murs et clôtures

Du fait de l'arrêt de maladie de M Ploteau prolongé jusqu'au 31 mai dans l'immédiat, un employé de la commune de la Meilleraye de Bretagne intervient ponctuellement avec nos services techniques pour avancer les travaux.

En parallèle des demandes de devis contradictoires sont en cours auprès d'entreprises locales pour la réalisation d'une partie de ces travaux de murs et clôtures inscrits au budget 2017.

Espace artisanal des Ardoisières : réhabilitation de la partie EST avant mise en location,

L'assemblée approuve les plans réalisés par JCLMO, pour dépôt d'une déclaration de travaux avant mise en concurrence des entreprises (bardage et menuiseries intérieures et extérieures).

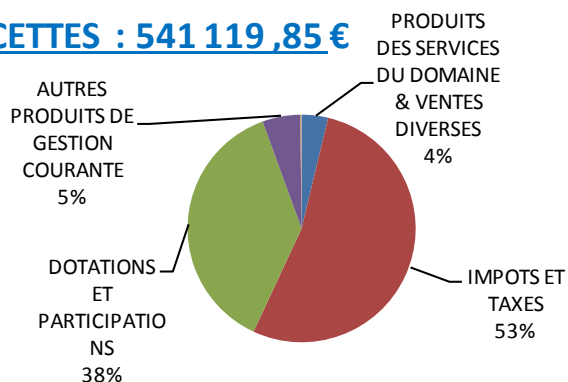
AFFAIRES DIVERSES

Travaux RD2 : espace piétons/cyclistes, il est rappelé à tous les objectifs poursuivis lors de la décision d'aménagement des entrées d'agglomération : « *L'enjeu principal est de permettre la réappropriation des espaces par les usagers et notamment les piétons et cyclistes en réduisant la vitesse des véhicules sur tout le tracé aménagé, en réorganisant le stationnement devant les habitations et en créant des espaces piéton et/ou piéton-cycliste en lien avec l'existant.* »

A cette occasion les règles élémentaires de conduite doivent s'appliquer dans le respect de chaque usager.

FONCTIONNEMENT

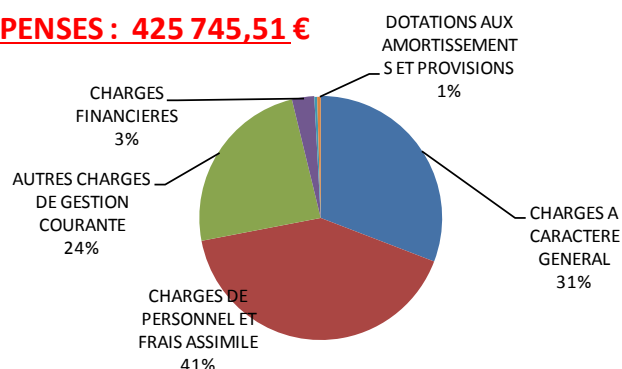
RECETTES : 541 119,85 €



**Résultat de clôture
fonctionnement 2016**

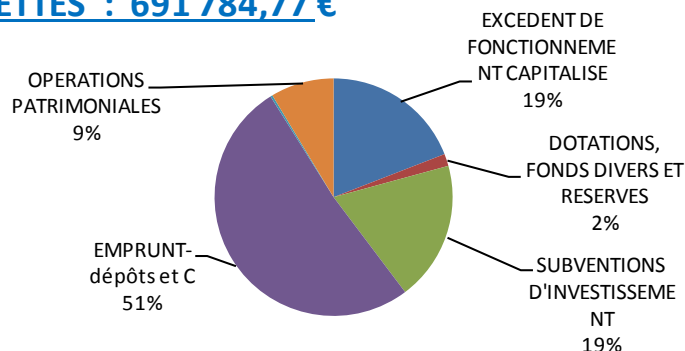
+ 115 374,34 €

DEPENSES : 425 745,51 €



INVESTISSEMENT

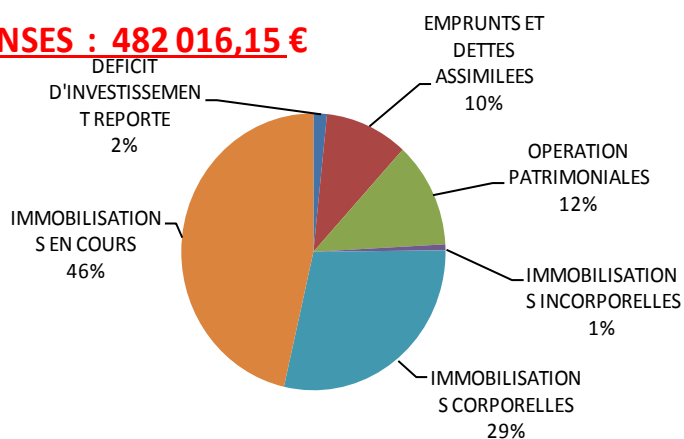
RECETTES : 691 784,77 €



**Résultat de clôture
Investissement 2016**

+ 209 768,62 €

DEPENSES : 482 016,15 €



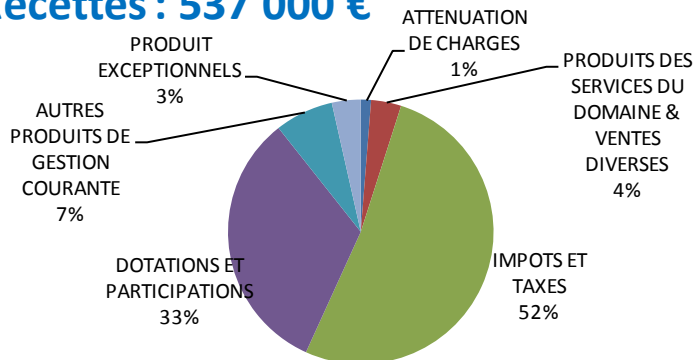
DÉTAIL DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES

<u><i>Recettes</i></u>	<i>Réalisé €/TTC</i>
Département-contrat de territoire / acquisition terrena	50 000,00
État - Enveloppe parlementaire / acquisition terrena	14 639,00
Département Fonds de solidarité / PAVC 2015	13 000,00
CCC Fonds de concours / acquisition 18 Grande Rue - boulangerie	25 000,00
État amendes de police / travaux entrées d'agglomération RD 2 - RD 14	12 206,00
Département bandes de roulement / RD	16 500,00

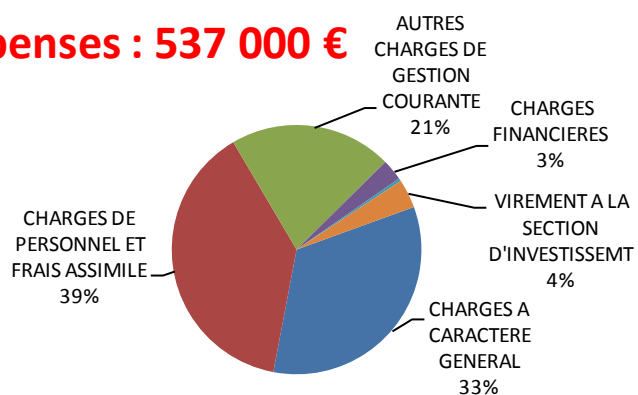
<u><i>Dépenses</i></u>	<i>Réalisé € / TTC</i>
Acquisition foncière 12, Grande Rue	16 341,06
Aménagement locatif rue Bernard du Treuil	1 799,28
Réhabilitation 4 Grande Rue local associatif	7 832,47
Réhabilitation Espace Artisanal des Ardoisières	6 576,25
Extincteurs	562,39
Poteau à incendie rue du Bois	1 847,04
Boulangerie épicerie Maîtrise d'œuvre M. MASSON	10 709,28
Boulangerie épicerie Réhabilitation extension	142 304,19
Boulangerie épicerie Mobilier, matériel, autres frais	103 404,95
Travaux entrées d'agglo. RD 2 et RD14 : maîtrise d'œuvre 2 LM	10 530,00
Travaux entrées d'agglo. RD 2 et RD14 : ITV réseaux avant travaux	4 733,25
Travaux entrées d'agglo. RD 2 et RD14	36 654,48
Travaux passage mairie - bibliothèque	510,38
Déplacement poteau téléphonique rue du Pâtis Dom Georges	1 580,70
PAVC 2015 : rue St Christophe, rue du Petit St Christophe et rue du Bois	20 014,56

FONCTIONNEMENT

Recettes : 537 000 €

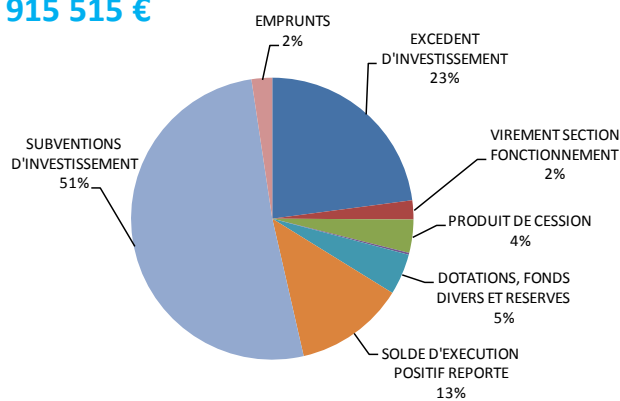


Dépenses : 537 000 €

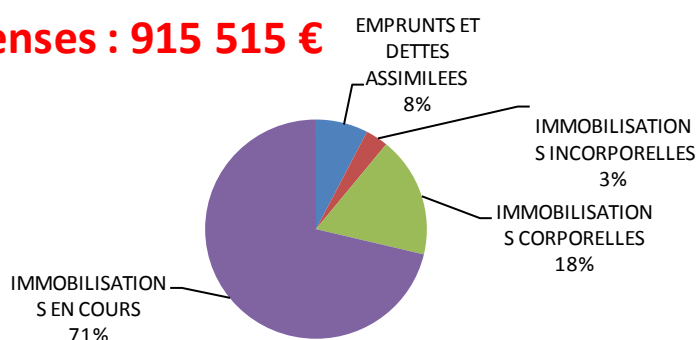


INVESTISSEMENT

Recettes : 915 515 €



Dépenses : 915 515 €



DÉTAIL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PRÉVUES

INTITULE DE L'OPERATION	RAR 2016	PROP 2017
Département - FDSC / Boulangerie	100 000	
État - enveloppe parlementaire / boulangerie	7 500,00	2 500,00
CCCD - Fonds de concours / boulangerie	25 000,00	
Etat - TEPCV / Boulangerie		27 799,55
Région - Service à la population / boulangerie		86 012,00
Département - FDSC / travaux d'entrées d'agglo RD 2 et RD14	60 605,00	
Etat - DETR / travaux d'entrées d'agglo RD 2 et RD 14	70 000,00	
Etat - FSIP / travaux d'entrées d'agglo RD 2 et RD 14	30 000,00	
Département - bande de roulement des RD 2 et RD 14	59 400,00	

DÉTAIL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVUES

INTITULE DE L'OPERATION	RAR 2016	PROP 2017
Boulangerie - épicerie / achat de fonds de commerce Vival	30 406,50	
Aménagement locatif 8 rue des Rochers du Val	1 200,72	1 800,00
Création d'un parking entre B du Treuil et Grande Rue	9 012,86	31 726,74
Réhabilitation local associatif 4, Grande Rue	1 167,53	
Espace Artisanal des Ardoisières : réhabilitation - extension		30 000,00
Illuminations de Noël	1 000,00	
Acquisition foncière chemin	5 000,00	
Poteau incendie Auvais et rue des Jonquilles		2 000,00
Signalisation 2016	500,00	4 000,00
Matériel informatique	1 000,00	
Achat portion terrain rue du Bois		1,00
Acquisitions foncières		32 900,00
Espaces verts entrées d'agglomération		5 000,00
Salle multifonctions - Clôture		12 000,00
Salle multifonctions - sèche-mains		2 000,00
Toilettes publiques		5 000,00
Boulangerie - épicerie : Clôture et mur		7 000,00
Boulangerie - épicerie : matériel, mobilier, autres frais	3 595,05	6 000,00
Boulangerie - épicerie : réhabilitation - extension	141 695,41	
Boulangerie - épicerie : maîtrise d'œuvre MASSON	9 290,72	
Local voirie : grenier	1 247,00	
Cimetière : ossuaire	5 000,00	
Travaux passage mairie - bibliothèque : extension éclairage public	2 000,00	
Travaux passage mairie - bibliothèque : mur	19 489,62	
Travaux entrées d'agglo RD 2 et RD 14 : maîtrise d'œuvre 2 LM	7 512,00	
Travaux entrées d'agglo RD 2 et RD 14	195 463,52	
Travaux entrées d'agglo RD 2 et RD 14 : travaux supplémentaires	156 730,00	30 396,93
Travaux voirie - espace public suite PAVE	2 000,00	
Travaux accessibilité suite AD'AP	10 000,00	
Rue B du Treuil: effacement des réseaux, ITV, enduit		72 179,00

Union Nationale des Combattants

L'Association UNC de Grand Auverné a tenu son assemblée générale le 25 janvier 2017 en présence de ses adhérents (présents ou représentés). Comme il est indiqué dans les statuts de l'association, les membres du bureau sont élus ou réélus pour trois ans ; pour 2017, étaient rééligibles Messieurs Paul Delaunay et Louis Cochet, était élue une nouvelle candidate Madame Madeleine Delaunay.

A la suite des élections, le bureau a reconduit Monsieur Honoré Gouesdeux au poste de Président.

L'association est ouverte pour accueillir tous les anciens combattants, les OPEX et les soldats désirant adhérer à l'UNC.

L'agenda des manifestations prévues par l'association UNC au cours de l'année 2017 est le suivant :

- Commémoration de l'armistice de la guerre 14/18 le 11 Novembre.
- En association avec le Club des Aînés Ruraux, une journée « Couscous » ou « Langue de boeuf » à emporter le 21 Octobre.



Pétanque Loisirs Alverne

Malgré une météo défavorable, 70 doublettes ont répondu présentes pour le tournoi des Aînés Ruraux.

Toutes les personnes de plus de 55 ans intéressées sont invitées à contacter le président, M. BRAUD Marcel au 02 40 07 58 84

Date à retenir

- | | |
|--------------|---|
| 15 juillet | Prix Gérard DAUFFY |
| 30 septembre | Concours pétanque au profit du téléthon |
| 11 octobre | Concours pétanque aînés ruraux |



L'Espoir au Bout du Chemin

L'association "L'ESPOIR AU BOUT DU CHEMIN" ouvrira ses rideaux le samedi 9 décembre et le dimanche 10 décembre (sur réservation).

Nos acteurs seront présents au festival de théâtre "TOUS EN SCENE" de l'OCCM le samedi 30 septembre et le dimanche 1 octobre ainsi qu'au Pêle-Mêle show de la Meilleraye de Bretagne le 4, 5, 10 et 11 novembre.

Nous invitons toutes les personnes le désirant à nous rejoindre.

Pour vos réservations, Stéphanie PERRAUD se tient à votre disposition au 02 40 07 85 34



Sont excusés pour la photo, Chantal GRIMAUD, Marie-Christine LELIEVRE, Luc LEMERLE, Laurent JULIENNE.

Art's Fun and Harmony

Art's Fun and Harmony produit son 1er spectacle ! Et il y en aura d'autres à venir.

2 juillet à Vigneux de Bretagne, 28, 29 et 30 juillet à Saint Michel chef chef...

Vous trouverez les infos sur « artsfunandharmony.com », dans les news.



*Finis les rires et les chants qui résonnaient sous les arbres d'été !
Tout est désormais sombre et inquiétant, à l'image du coeur de Maléfique.
Mais elle a oublié Aurore, qui a grandi. Erreur, car l'Espoir renaît au coeur du
Malheur.*

*La destruction de nos mondes est proche, il est plus que temps qu'Aurore parte à
la recherche des **Élémentaires** pour retrouver ceux qui peuvent réunifier le coeur
blessé de Maléfique, et c'est aussi le seul moyen de réveiller Gaïa et libérer le
petit peuple du labyrinthe de flammes...*



L'Art Floral

Une année de plus s'achève et les participantes à l'ART FLORAL sont toujours aussi passionnées.

Armelle nous accueille de septembre à mai pour réaliser de magnifiques compositions. Les cours ont lieu un mercredi par mois soit l'après midi ou le soir.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

contact

Andrée CADOREL
au 02 28 04 08 13



Club de Gymnastique Alverne

L'année 2016-2017 se termine avec une participation de 25 adhérentes.

Nous vous rappelons que les cours de gym sont ouverts à tous et possibilité de venir participer à 2 cours gratuits en début de saison. Ces cours se déroulent le lundi de 15h à 16h à la salle multifonctions.

Nouveauté : À la rentrée d'octobre, nous ouvrons un cours de Pilate. C'est une méthode de gymnastique qui vise à renforcer les chaînes musculaires profondes du corps. Ces cours seront proposés le mercredi de 14h30 à 15h30.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact au 02 40 07 58 70 ou 02 40 55 58 19.

Bonnes vacances à tous !

Union Sportive Alverne

Une nouvelle saison de football se termine avec des résultats encourageants et très satisfaisants.

Au niveau des jeunes, il faut noter le bon comportement des U11 (une défaite dans la saison) et les U13 qualifiés pour la finale départementale de leur catégorie, sans oublier les U15 qui ont fini honorablement leur championnat.



Merci aux dirigeants Yves-Armel Bodier et Rodolphe Deshayé.

Cerise sur le gâteau pour les seniors : L'équipe A termine 1^{ère} de son groupe et accède à la 3^{ème} division.

Félicitations à eux, mais aussi à tous les seniors qui ont joué le jeu ainsi qu'à Clément Grimaud qui a réussi ce challenge pour une première année d'entraîneur.

Merci également aux arbitres officiels du club, aux dirigeants et supporters.

Tout le monde a réussi cette montée. C'est super pour l'USA !

Lors de l'assemblée générale Mme Anita Lecocq a laissé sa fonction de secrétaire. Nous la remercions pour ces années passées à ce poste.

De même Mr Jean-Marc Mondouet cède la place de Président qu'il occupait depuis 17 ans et tient à remercier toutes les personnes qui l'ont entouré pendant toutes ces années, que ce soit les différentes municipalités, les sponsors, les bénévoles, les supporters et les membres du bureau respectifs... sans oublier les nombreuses personnes en dehors de la commune, avec qui il a passé de belles heures de football, de convivialités, de respect de ce sport qui porte haut les couleurs du Grand-Auverné.



L'Ardoise du Grand-Bourg

L'association a été créée en décembre 2014. Son but est de promouvoir, mobiliser, dynamiser, animer et mettre en avant le savoir-faire de la commune du Grand-Auverné, en regroupant l'ensemble des acteurs économiques, associatifs et touristiques de la commune.

Fête de Noël

Pour la 2^{ème} édition, la fête de Noël, qui a eu lieu en décembre dernier, a pris la forme d'un village de Noël regroupant des artisans et producteurs. La magie de Noël, qui y régnait, a permis aux enfants de rencontrer le Père Noël. Des balades en calèches, des musiciens et des dégustations ont ravi les habitants de la commune, petits et grands.

Randonnée gourmande

Pour la 3^{ème} édition de la fête du Printemps, l'association a organisé une randonnée gourmande le 10 JUIN sur le thème de la pierre bleue : histoire de découvrir ou redécouvrir les environs du village. Une promenade en pleine nature, mêlant gourmandise, convivialité et animations. Le souhait des adhérents a été d'attirer un public extérieur au Grand Auverné tout en réunissant ses habitants autour d'un menu local suivi d'une soirée dansante.

Un nouveau bureau, de nouveaux projets

Jean-Bernard BIDAUD a pris la présidence de l'association en janvier dernier, assisté par Anthony BOURGOIS comme vice-président, par Laurence GREGOIRE DUBRANLE et Christophe MARTIN comme secrétaire et secrétaire adjoint, et par Charles RAIMBAULT comme trésorier. De plus, de nombreux acteurs économiques de la commune contribuent largement à la bonne humeur de l'association, notamment l'adhésion de Christelle et Jérémy, boulangers des SAVEURS EN NORD, récemment installés au Grand-Auverné.

D'autres projets à venir

Les membres de l'association organiseront une bourse aux jouets. Cette fête de Noël sera une nouvelle occasion de réunir petits et grands avant les fêtes de fin d'année.

L'association reste ouverte aux entreprises locales. Une porte ouverte ou une inauguration ! Nous répondrons présents pour vous aider à promouvoir votre activité. Nous serons très heureux de vous accueillir parmi nous.



L'Association des Jeunes Alvernes

L'A.J.A fêtera en septembre prochain ses 3 premiers printemps. 3 années durant lesquelles l'association des jeunes du Grand-Auverné se sera bien développée. En effet, nous sommes passés d'une dizaine de membres à, aujourd'hui, près de 25 jeunes tous très motivés.

Tous les jeunes de 15 à 20 ans intéressés pour intégrer notre équipe sont les bienvenus !

En décembre, nous avons puisé dans nos talents d'acteur (et de danseur pour certains) en participant au Téléthon en jouant une pièce de théâtre écrite sur mesure. Trois belles soirées qui ont permis de récolter des fonds pour L'AFM Téléthon. Nous nous sommes, quelques semaines plus tard, mis aux fourneaux afin que les visiteurs du marché de Noël, organisé par l'ardoise du Grand-Bourg, soit comblés de crêpes Nutella ou de barbe à papa.

En début d'année, nous avons enfilé nos tenues de serveur pour soutenir avec plaisir le foot lors de leur choucroute annuelle. C'est aussi avec un très grand plaisir, que nous nous sommes rendus à la soirée de l'ADAPEI pour servir les participants, qui attendaient impatiemment leur repas à la hall de Béré.



En Avril, nous sommes revenus sur le sol Alverne et sommes retombés en enfance puisque le 19, comme chaque année, nous avons fourni le goûter aux enfants qui participaient à la chasse aux œufs de Pâques organisée par le RAP. Quelques jours plus tard, nous avons organisé au terrain de foot une journée sportive avec une vingtaine d'enfants de l'école primaire. Une belle journée sous le soleil avec, sûrement, de nombreux futurs membres de l'A.J.A.

Le 22 avril, nous avons organisé notre habituelle soirée pizza qui fut, comme à chaque fois, un succès. Avec cette année une nouveauté : les pizzas étaient alvernes puisque c'est l'Auberge qui nous les a cuisinées.



En mai, nous avons atteint notre objectif de cette année 2017 et ce qui était notre défi depuis quelques temps déjà : l'organisation d'une soirée disco. En effet, le 13 mai dernier, après plusieurs mois d'organisation et de sueurs froides, plus de 330 jeunes (et moins jeunes) étaient au rendez-vous à la salle polyvalente du Grand-Auverné, pour danser sur les mixes de Yoann et Léo, deux DJ de la Meilleraye. Cette soirée, organisée avec l'association Castel Raid, qui avait pour objectif de mobiliser des personnes de l'extérieur de la commune, pour venir passer une soirée au Grand-Auverné, a dépassé toutes nos attentes puisqu'elle a généré plus de 5 500 € de recettes et aussi dynamisé le bourg le temps d'une nuit.



Tout récemment, le 10 juin, nous avons participé à l'organisation de la randonnée gourmande organisée par l'ardoise du Grand-Bourg où nous avons imaginé et confectionné l'entrée, un très bon week-end passé au soleil.

C'est donc, pour nous, un début d'année plein de réussite, et cela ne serait pas possible sans beaucoup des bénévoles de l'A.J.A, toujours présents et motivés qui se donnent à fond pour la réussite de l'association durant chaque manifestation et à qui nous voulons dire nos chaleureux remerciements. Tout cela serait aussi impossible sans le soutien sans faille, et ça depuis la création de l'association, de beaucoup des associations de la commune : le foot et ses membres, toujours présents depuis le début pour nous épauler et nous soutenir. L'Ardoise, aussi, très accueillante et chaleureuse à chacune de leurs manifestations auxquelles nous participons toujours avec joie. Merci aussi à l'équipe municipale pour leur confiance et leur soutien.

Mais surtout un grand merci à vous, Alvernes, toujours présents lors de nos manifestations et toujours là pour nous soutenir et nous aider dès que nous sommes en difficultés.

Nous espérons vous voir toujours aussi nombreux lors de nos prochains événements.

Le Relais d'Accueil Proximité

Les nouvelles du RAP !

La commune accueille différentes activités du RAP :

- Le tricot : un lundi après-midi par quinzaine
- Les délices faciles : un mardi matin par quinzaine
- La randonnée : tous les mardi après-midi. - Alternance marches courtes, longues et rapides : Il y en a pour tous les goûts.
- La cuisine : le jeudi matin et après-midi tous les 15 jours
- La cuisine gastronomique : un jeudi après-midi par trimestre
- Les ateliers parents-enfants : un samedi matin par mois



Depuis début janvier, ces activités ont lieu dans la salle prêtée gracieusement par la municipalité. Elle est située au 4, Grande Rue.

L'accompagnement scolaire continue. Il est toujours possible d'assurer le suivi des enfants du primaire. Par contre, pour satisfaire la demande croissante des collégiens en maths et en français, il est urgent de trouver de nouveaux bénévoles. Si vous avez 1h par semaine ou par quinzaine à consacrer aux enfants, nous vous attendons.

Relais Accueil Proximité - Manoir de la Renaudière 7, Rue Sophie Trébuchet 44670 Petit Auverné

Tel : 02.40.55.59.32

courriel : rap.relais-accueil-proximite@orange.fr

site : <http://www.rap-relais-accueil-proximite>

La Chasse Alverne

La Société Communale de Chasse du Grand Auverné

Deux sociétés de chasse dont la Communale est la plus ancienne sont présentes sur la commune du Grand Auverné. Leur territoire s'étend sur une surface de 1300 hectares environ. Depuis une décennie les chasseurs sont les sentinelles de la commune ; ils connaissent chaque bois, chaque fossé, chaque chemin communal.

Avant chaque saison de chasse, un plan de chasse est décidé en fonction du comptage des animaux sur le territoire. On sait aujourd'hui que trois cent lièvres environ sont présents. Certaines années les chasseurs décident de prélever un certain nombre d'animaux suivant la répartition sur le territoire. Une sélection est procédée pour protéger les animaux d'une surpopulation qui pourrait provoquer des dégâts ou faire se propager des maladies. Les chasseurs participent aux battues administratives pour limiter les dégâts agricoles.

La chasse est un art, elle est aussi un sport, elle est aussi un savoir et surtout une passion.

Président : Antoine FAGUER
Trésorier : Daniel LEROUX
Secrétaire : Sébastien ROCHET

La Société de Chasse : L'amicale des Messières

Créée le 16 septembre dernier, elle regroupe une quinzaine de chasseurs de la commune. Ils mettent en commun leurs terres (environ 750 ha) et partagent leur passion.

Ils ont fait le choix de gérer la faune sauvage et les populations de nuisible d'être actifs dans les luttes contre les corvidés et ragondins.

Tous les ans, une vente conviviale de plats à emporter (potée auvergnate) sera organisée au terrain des sports le dernier week-end de mars en collaboration avec l'Auberge Alverne et la boulangerie-épicerie.



Composition du bureau

Président : BOURGEOIS Jean
Vice-Président : ERGAND Michel
Trésorier : HERVÉ Méline
Secrétaire : DAUFFY Dominique
Responsable de Chasse et d'équipage (piqueux) : BOURGEOIS Anthony
Responsable adjoint vénerie sous terre : BESSON Clément



Tu as entre 7 et 11 ans ?

Participe aux stages de l'animation sportive départementale

■ Programmation et inscription sur
loire-atlantique.fr/animationsportive
Stages vacances été 2017
Délégation Châteaubriant

Animation Sportive Départementale

Des stages d'été organisés par l'animation sportive départementale de la délégation de Châteaubriant.

Le Département de Loire-Atlantique propose aux 7/14 ans de s'initier à différentes activités physiques et sportives. L'animation sportive organise des stages durant les vacances scolaires d'été.

La Délégation Châteaubriant vous propose cet été plus de 250 stages sur les 57 communes du territoire.

Des stages de voile, paddle, kayak, vtt, à l'attaque du Château, course d'orientation, tir à l'arc, sport collectif, Vous seront proposés.

Avec plus de 40 éducatrices et éducateurs sportifs, l'animation sportive départementale intervient sur les communes de moins de 10 000 habitants et propose :

- > des stages pendant les vacances scolaires
- > des cours hebdomadaires en période scolaire
- > et de nombreux événements (Val'Aventure, Triathlon, Raids nature...)

Programmation et inscription sur loire-atlantique.fr/animationsportive

L'OCCM

Cinquième édition des Heures Musicales de La Forge de Moisdon-La-Rivière

A la jonction des communes de Moisdon-La-Rivière et du Grand-Auverné, la Forge Neuve est un lieu où la verdure et la pierre de schiste se reflètent dans un magnifique plan d'eau : un cadre reposant. L'équipe de l'OCCM de l'ancien canton de Moisdon la Rivière inaugurerait début septembre 2013 les Heures Musicales de la Forge. Au fur et à mesure des années la qualité de jeu des artistes ne s'est pas démentie et les spectateurs, mélomanes ou non, sont venus toujours plus nombreux.

Cette année encore, des artistes viendront du pays de Châteaubriant, de Nantes, de Paris et de Lyon ; certains nous surprendront par leur jeunesse, leur virtuosité, et qu'ils jouent seul, en duo ou en groupe, tous nous entraîneront dans l'univers enchanteur de la musique.

Samedi soir 2 septembre, nous écouterons des extraits d'opéras des Noces de Figaro et de Così fan tutte de Mozart... Puis nous voyagerons en Argentine et en Espagne avec des mélodies d'Alberto Ginastera, de Carlo Guastavino et de Xavier Montsalvatge.

Claire Denis-Batiste sera au piano et accompagnera le baryton Xavier Legasa et les soprano lyriques Florène Laplanche et Camille Claverie.

En deuxième partie nous écouterons la pianiste Stéphanie Humeau

Dimanche 3 septembre à 14heures 30



Le piano sera à l'honneur. Il sera présent tout l'après-midi, en duo à quatre mains ou en accompagnement de violon, saxophone, ou voix.

Vous pourrez entendre un concerto de Beethoven à deux pianos interprété par la jeune soliste nantaise Annabelle Daguisée accompagnée par Collette Musquer ; elles viennent toutes les deux depuis plusieurs années aux heures Musicales de La Forge.

Leur succéderont une jeune fille de 14 ans d'Abbaretz au violon accompagnée d'une jeune pianiste de 17 ans.

Théo Dubois âgé de 16 ans, élève du conservatoire intercommunal interprètera de Liszt et du Rachmaninov au piano ;

Pour finir Mozart en duo à quatre mains

Brigitte Baronnet harpiste du Moisdon la Rivière et la chorale d'enfants de Derval compléteront le programme.



La Chorale Alvern'aria c'est

Une vingtaine de choriste femmes et hommes venant de différentes localités voisines de Petit-Auverné aimant chanter et désireux de partager le bel canto. Son répertoire est très varié, allant des œuvres de la Renaissance jusqu'aux chansons contemporaines.

L'ambiance des répétitions est toujours très conviviale et le chant choral y est abordé avant tout comme un loisir, même si un travail est effectué dans le souci de pouvoir présenter des chants de la meilleure qualité possible lors des concerts.

La connaissance du solfège n'est pas indispensable, les pièces du répertoire sont déchiffrées en commun et les séances de travail sollicitent surtout l'écoute attentive et la mémoire musicale.

Les chants sont enregistrés sur CD ou envoyés par mail pour permettre un travail individuel en dehors de l'apprentissage collectif.

Les nouveaux choristes sont toujours les bienvenus pour étoffer le groupe ...

Répétitions les lundis soir à 20h30 à la salle polyvalente de Petit-Auverné, une simple visite pour se « rendre compte » est toujours possible.

Renseignements au 02 40 07 64 82 ou par mail : alvernaria@hotmail.fr

7 mois d'une année animée !

Quelques mois se sont écoulés depuis le dernier article de l'école...Retour sur les événements d'un semestre encore riche pour les élèves

Thème de l'année : les 4 éléments

Les élèves ont pu travailler pendant ces (presque) 10 derniers mois sur le thème choisi par l'équipe enseignante : les 4 éléments.



L'eau et le feu : visite de la caserne des pompiers de Moisdon la Rivière le 19 Mai. Les enfants ont beaucoup apprécié cet après-midi lors duquel ils ont pu se familiariser avec le métier de pompier : équipement, tenue de lance à incendie, déclenchement de la sirène, « découpe » de voiture...ces quelques heures passées ont été un plaisir partagé pour petits et grands ! L'école remercie au passage les volontaires pour leur accueil de grande qualité !

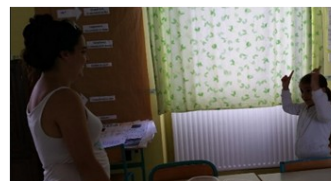


La terre et le vent : le 9 juin, les élèves de maternelle-CP -CE sont allés une journée entière au moulin de l'Epinay au Fuilet. Ils ont pu suivre la fabrication du pain du grain de blé à la sortie du four. Ce fut une journée pleine de découvertes et de souvenirs.



Clôture du projet : Vendredi 2 juin

La fête de projet a été l'occasion de faire découvrir aux parents d'élèves le travail d'une année entière sur le thème de l'année lors d'ateliers à faire en famille. Au programme cette année : du sport, des défis, des sciences, du mime...mais aussi et surtout de la joie et de la bonne humeur au rendez-vous ! Cette soirée s'est terminée par un apéritif cuisiné par les élèves le matin-même.



En bref...

Les élèves ont aussi :

- Patiné...cet hiver à Châteaubriant
- Chanté...en participant à une chorale « Chantons le Monde » réunissant les écoles de Bonnoeuvre, St Sulpice des Landes et St Mars la Jaille les 9 et 12 mai.
- Nagé...et progressé depuis l'année dernière à la piscine de Châteaubriant
- Lu...en participant au prix « Lire Ici et Là » avec la bibliothèque
- Voyage...pour les CM1-CM2 les 8 et 9 juin au Puy du Fou
- Donné... des fournitures scolaires pour la course Sénagazelle à laquelle participait Flavie Boultareau, enseignante des Maternelles.
- Fait le grand saut...pour les CM2 qui sont allés découvrir le collège le 2 juin. L'occasion pour les « grands » de l'école de se familiariser avec leur futur milieu de vie !

A l'année prochaine pour de nouvelles aventures des élèves de l'école !

BOULANGERIE - ÉPICERIE

V
I
T
R
I
N
E



En juillet et août, la boulangerie-épicerie sera fermée le mardi après-midi et ouvrira à 9h00 le jeudi matin

**Fermeture exceptionnelle
le mardi 15 août 2017**

Vous pourrez également découvrir les spécialités de Jérémy et Christelle 8, 9, 10 et 11 septembre 2017 à la foire de Béré.

« Les saveurs en Nord » - Christelle et Jérémy VERHELST
18, Grande Rue » - 44520 LE GRAND-AUVERNÉ

ACCUEIL PERISCOLAIRE



Le 10 février, nous avons eu le plaisir d'assister à un spectacle de marionnettes de grande qualité.

Le conte de Blanche neige et les sept nains revisité par les enfants du périscolaire, sous la direction de Mireille et de Nadine, a comblé les spectateurs venus nombreux.



CONCOURS PHOTOS



Sur le thème

« À la croisée des Chemins »

Merci d'envoyer vos clichés à l'adresse mail ci-dessous :

mairie.gdauverne.accueil@orange.fr

Jusqu'au 15 novembre 2017

Le concours est ouvert aux adultes et aux enfants.

Un lot sera dédié à la catégorie « enfants »

La remise des lots aura lieu lors des vœux du Maire.

À VOS APPAREILS PHOTOS !

POUR TOUS
RENSEIGNEMENTS
CONTACTER LA MAIRIE
AU 02 40 07 52 12

À LOUER !

MAISON

91,72 m² de surface habitable
composée d'un rez-de-chaussée avec une entrée, un
séjour, une cuisine, une lingerie et un wc
et d'un étage avec 3 chambres et une salle de bains

Disponible après réhabilitation



Bâtiment artisanal

Surface 186 m² comprenant
un bureau, un espace carrelé et
des WC



TRANSPORTS SCOLAIRES 2017/2018

Les titres de transport et les gilets jaunes seront à retirer à la mairie à **partir du 28 août 2017**. Chaque élève devra **OBLIGATOIREMENT** mettre sa photo sur sa carte.

Les horaires des circuits de car sont disponibles, à partir du site internet du Conseil Général, rubrique lila scolaire : sedeplacer.loire-atlantique.fr



BON POUR LES FOURNITURES SCOLAIRES

Les élèves du secondaire ayant moins de 16 ans à la rentrée 2017/2018 et domiciliés au Grand Auverné, peuvent retirer un bon de 28 € pour l'achat de fournitures scolaires à la boulangerie - Épicerie « Les Saveurs en Nord » du Grand Auverné. S'adresser à la Mairie à **partir du 8 août 2017**.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Les tarifs pour l'année scolaire 2017/2018 ont été fixés comme indiqué sur le tableau ci-joint.

Inscription obligatoire pour l'année scolaire 2017-2018, à déposer à la mairie **jusqu'au 13 juillet 2017**.

Les inscriptions seront prises suivant le nombre de places disponibles.

Vous pouvez télécharger le dossier sur le site internet de la commune ou le retirer en mairie.

Tarif	Quotient familial	Tarif horaire
Tranche 1	Inférieur à 400 €	0,84 €
Tranche 2	Entre 400 et 650 €	0,96€
Tranche 3	Entre 651 et 950 €	1,08 €
Tranche 4	Entre 951 et 1 250 €	1,16 €
Tranche 5	Supérieur à 1 251 €	1,28 €

RESTAURATION SCOLAIRE

Inscription obligatoire pour l'année scolaire 2017-2018, à déposer à la mairie **jusqu'au 13 juillet 2017**.

Vous pouvez télécharger le dossier sur le site internet de la commune ou le retirer en mairie.

le prix du repas enfant est de 3,70 € et le prix d'un repas adulte à 6,00 €

RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

La révision annuelle des listes électorales a lieu chaque année du **1er septembre au 31 décembre**. Pendant cette période, les nouveaux habitants et les jeunes qui auront 18 ans avant le 28 février 2018 peuvent s'inscrire directement à la Mairie ou via service-public.fr.

ASSISTANTES MATERNELLES SUR LA COMMUNE

Noms - Prénoms	Adresses	N° de téléphone
BRANCHEREAU Cécile	La Bussonnière	02 40 55 52 75
ERGAND Martine	Le Pâtis Vert	02 40 07 58 91
MAHOT Hippolyte	1, rue de la Barre David	02 44 05 10 70
PELLENTZ Carolane	6 rue du Stade	06 05 05 70 00



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 1er mars 2017, les demandes de Carte Nationale d'identité se font dans une mairie équipée d'une borne biométrique.

La carte d'identité à portée de clic !



- je peux faire ma pré-demande en ligne
- je gagne du temps
- je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition*
- Mon titre est plus sûr

L'État simplifie mes démarches dans mon département !

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

☒ Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

☒ Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés :

[http : //predemande-cni.ants.gouv.fr/](http://predemande-cni.ants.gouv.fr/)

et je saisis mon état-civil et mon adresse

☒ Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.

☒ Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de la prefecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attentes

☒ Je rassemble les pièces justificatives

☒ Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.

☒ Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

DÉJECTIONS CANINES

M le Maire rappelle les plaintes régulièrement reçues en mairie concernant ce sujet et invite tout témoin de cette incivilité à intervenir, directement auprès des propriétaires de chiens indisciplinés, ou auprès de la mairie qui pourra les verbaliser.

BALAYAGE MÉCANIQUE PAR VÉOLIA

Nous vous indiquons les jours de passage de la balayeuse mécanique pour le nettoyage des rues. Nous vous remercions de libérer les espaces de stationnement les jours de passage, afin de faciliter le nettoyage.

12 juillet - 20 septembre - 15 novembre

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA DÉCHETTERIE DU PETIT-AUVERNE

(début avril à fin octobre)

Lundi - vendredi : 14h00 - 19h00

Mercredi : 9h00 - 12h00

Samedi : 14h00 - 18h00

JURY D'ASSISES

Les communes de la Meilleraye de Bretagne et du Grand-Auverné ont procédé le 31 mai 2017 au tirage au sort de 6 personnes inscrites sur les listes électorales. Deux d'entre elles figureront sur la liste du jury criminel de la Cour d'Assises de Loire Atlantique en 2018.

ESPACE INFO-ENERGIE

Les particuliers peuvent bénéficier, sur rendez-vous avec le conseiller Espace info-énergie, de conseils gratuits sur la maîtrise des consommations d'énergie, énergies renouvelables, les aides financières pour des projets de rénovation ou de construction.

Les rendez-vous ont lieu à la maison de l'habitat, de l'innovation et du développement durable, 2D rue Abraham Lincoln 44 110 CHÂTEAUBRIANT. Ils sont assurés par Mme Chloé JACQUES, conseillère Espace Info-Energie. Mme Chloé JACQUES est joignable au 02 40 14 59 04.

Durant l'été, les permanences auront lieu le :

- mercredi 5 juillet
- mercredi 19 juillet
- mercredi 16 août
- mercredi 30 août



La Garantie Jeunes : fini l'expérimentation , Bienvenue la généralisation !

Depuis 2013, le dispositif Garantie Jeunes était mis en place progressivement sur le territoire français dans le cadre d'une expérimentation. Depuis le **1er janvier 2017**, ce dispositif est généralisé et est dorénavant **accessible à tous les jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, qui ont arrêté leurs études, et qui ne suivent pas de formation.**

L'objectif est de **leur permettre d'être accompagné de manière globale et intensive vers l'emploi, et leur garantir un revenu minimum (472 €/mois).** En 2017, ce sont **130 jeunes répartis en 10 groupes sur 2 sites (Châteaubriant et Nort sur Erdre)** qui pourront bénéficier de ce service.

La Mission Locale Nord Atlantique (MLNA) anime ce dispositif pour les Communautés de Communes Châteaubriant-Derval, Région de Nozay, Erdre et Gesvres, et Pays de Blain. Les conseillers des 6 antennes de la MLNA (Châteaubriant, Blain, Derval, Nozay, Nort sur Erdre et Grandchamps des Fontaines) proposent cette forme d'accompagnement à l'issue d'un travail de diagnostic approfondi mené avec le jeune. L'engagement sur la Garantie Jeune dure un an.

La Garantie Jeunes repose essentiellement sur une **dynamique collective** : sas d'entrée de 4 semaines à temps plein, ateliers thématiques, projets collectifs et regroupements. Les jeunes y développent leurs compétences personnelles, des techniques de recherche d'emploi, leur projet professionnel ... Ces temps collectifs sont entrecoupés de rendez-vous **individuels** effectués par des **conseillers dédiés à la Garantie Jeunes**. L'objectif est de mettre tout en œuvre pour une entrée en emploi, le plus rapidement et le plus durablement possible.

Engagée sur le dispositif depuis septembre 2015, la MLNA constate les premiers résultats : **56 % des jeunes ayant effectué 12 mois d'accompagnement sont sortis avec une solution emploi ou formation** (17 % en CDI, 28 % en CDD de plus de 6 mois et 11 % en formation qualifiante).

Infos contacts :

Site internet de la Mission Locale Nord Atlantique : missionlocalenordatlantique.wordpass.com/

Adresse : Pôle Services du Pré Saint-Pierre, 1 rue Marie Curie 44170 NOZAY

Téléphone : 02 40 79 33 49 / mail : contact@missionlocale-nordatlantique.com



Contacts Antennes

- Châteaubriant : 02 40 28 29 31
- Nord sur Erdre : 02 40 72 15 40
- Derval : 02 40 81 82 26
- Grandchamps des Fontaines : 02 51 12 10 94
- Nozay : 02 40 79 30 04
- Blain : 02 40 79 99 01

Fauchage raisonné Préserver l'environnement et la sécurité

Afin de protéger la biodiversité, le Département de Loire-Atlantique a recours au fauchage raisonné le long des routes, pratique consistant à respecter le rythme naturel de la végétation tout en veillant à la sécurité des usagers.

Le Département assure la modernisation, l'aménagement et l'entretien des **4 300 km de routes départementales** de Loire-Atlantique. Pour préserver l'environnement, une démarche de fauchage raisonné des accotements est mise en place chaque année au printemps.



Qu'est-ce que le fauchage raisonné ?

Cette pratique consiste à adapter les périodes et la fréquence de fauchage au **rythme naturel de la végétation** afin de préserver l'habitat de la petite faune et éviter la repousse trop rapide de l'herbe et des plantes envahissantes. Les sections pouvant présenter un risque pour la **sécurité des usagers** (intersections, virages serrés...) sont surveillées et traitées en priorité afin de maintenir une bonne visibilité de la route. Grâce à une organisation adaptée, la pratique du fauchage raisonné permet également de limiter les interventions et donc le coût pour la collectivité.

Quelles sont les périodes de fauchage ?

Les agents du Département interviennent à trois périodes :

- **début mai**, lorsque la végétation atteint une hauteur supérieure à 40 cm. Seules les zones présentant un risque pour la visibilité sont alors traitées,
- **début juin**, sur l'ensemble du réseau routier, lorsque la flore arrive à maturité,
- **à partir du 15 septembre**, pour des actions correctrices ponctuelles sur le réseau.

Les agents du Département entretiennent le réseau routier pour garantir votre sécurité. Merci de veiller à la sécurité de chacun en baissant significativement votre vitesse à l'approche de la zone de fauchage et en doublant uniquement lorsque la route est dégagée.

Informations sur les conditions de circulation sur les routes départementales, le pont de Saint-Nazaire, les bacs de Loire et les ponts de Mauves-sur-Loire :

inforoutes.loire-atlantique.fr



Printemps ne rime pas avec désherbant !

Avec l'arrivée des beaux jours, nous constatons des fossés de route prenant une couleur orangée.

Depuis 2007, l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite :

- à moins de **5 mètres d'un cours d'eau** représenté sur une carte IGN (fleuves, rivières, ruisseaux),
- et à moins de **1 mètre sur tout le reste du réseau hydrographique** (fossés, pièces d'eau, puits, forages, zones régulièrement inondées).

Le traitement direct des avaloirs, caniveaux et bouche d'égout est également interdit

Donc, il est interdit de désherber et de traiter avec quelque produit que ce soit **les fossés et bas-côtés des routes et chemins** y compris devant chez soi.

Depuis 2003, le Syndicat du Don accompagne les communes afin de réduire l'utilisation des pesticides sur les espaces communaux et de tendre vers le « 0 phyto ».

Ainsi, depuis plus de 10 ans, les quantités ont été divisées par 10 et continuent de diminuer. Les communes utilisent en moyenne de 1 à 5 litres pour entretenir l'ensemble des espaces communaux.

Habitants, afin de protéger la qualité de l'eau il est nécessaire de changer ses pratiques : les communes montrent l'exemple, à vous de suivre...

La qualité de l'eau est l'affaire de tous, aussi seule une prise de conscience au quotidien de chacun permettra la restauration et la préservation de la qualité de l'eau.

Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés : particuliers, agriculteurs, collectivités et entrepreneurs ... et responsable des conséquences de son traitement.

(peines encourues : 75 000 € d'amende et de 2 ans d'emprisonnement maximum)



Pour tous renseignements complémentaires :

Syndicat Mixte du BV du Don - Delphine FORESTIER 02.40.79.51.46 - delphine.forestier@syndicatdudon.fr

Vous voyagez en Europe ? N'oubliez pas votre carte européenne d'assurance maladie !

Vous voyagez en Europe pour des vacances ou un déplacement professionnel ? Pensez à commander votre carte européenne d'assurance maladie. Chaque membre de la famille doit avoir la sienne, y compris les enfants de moins de 16 ans. Elle est gratuite et valable 2 ans.

Anticipez votre demande !

Au moins 15 jours avant votre départ, demandez votre carte européenne à la CPAM.

En cas d'accident ou de maladie, elle vous permettra d'attester de vos droits à l'Assurance Maladie et de bénéficier d'une prise en charge sur place de vos soins médicaux, selon la législation en vigueur dans le pays de séjour.

Commandez votre carte européenne en ligne !

Grâce à votre compte ameli, vous pouvez commander votre carte en ligne votre carte, depuis chez vous, en vous connectant à votre compte sur ameli.fr, rubrique « Mes démarches » > « Commander une carte européenne d'assurance maladie », et présentez-la ensuite avec votre smartphone ou votre tablette.

Vous n'avez pas encore votre compte ameli ?

Vous pouvez désormais le créer sans attendre votre code provisoire ! Munissez-vous du numéro IBAN de votre compte bancaire ainsi que de votre carte Vitale et rendez-vous sur ameli.fr, rubrique « Mon compte ».

Contre les frelons asiatiques

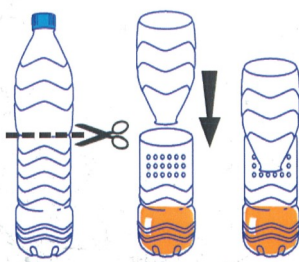


Faites des pièges dès maintenant !

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide, coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixé par deux agrafes) pour faire un entonnoir.

Au fond de cette bouteille, versez : un verre de bière brune de préférence, un verre de vin blanc qui repousse les abeilles et un trait de sirop de cassis, framboise...

Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50 m ou 2 mètres. La pluie détruisant les phéromones qui attirent les frelons, il est nécessaire de renouveler le piège ou de le mettre à l'abri.



Chaque fondatrice piégée = un nid en moins !!

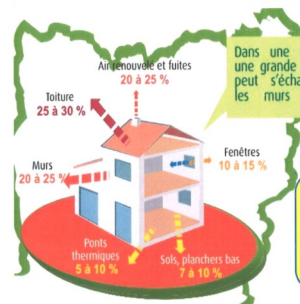
Piégée à partir du 20 février jusqu'au 10 mai
Puis du 15 octobre à fin novembre

Pour les apiculteurs seulement, piègez dans vos ruchers
du 20 août à la fin novembre.

Pour préserver l'écosystème, aidez les apiculteurs et l'ensemble des citoyens à lutter contre la prolifération du frelon asiatique.
C'est un geste citoyen et écologique qui concerne tout le monde, faites-le savoir autour de vous.



AMELIORER SON LOGEMENT POUR ECONOMISER L'ENERGIE



Dans une maison mal isolée, une grande partie de la chaleur peut s'échapper par le toit, les murs et les fenêtres...

Vous êtes propriétaire d'un logement mal isolé et souhaitez réaliser des travaux d'économie d'énergie, vous pouvez obtenir des subventions de l'Anah

L'ANAH vous aide à financer vos travaux jusqu'à 60 % de leur montant

Exemple de financement

Un diagnostic thermique réalisé par un professionnel a évalué les travaux nécessaires pour un gain énergétique d'au moins 25 %. Leur montant total est de 17 000 € HT (fourniture et main-d'œuvre comprises)

* 10 % du montant des travaux HT

Vous pouvez bénéficier de l'aide Anah si :

- Vous occupez le logement dont vous êtes propriétaire
- Votre logement a plus de 15 ans à la date du dépôt de votre dossier
- Vos travaux garantissent une amélioration de la performance énergétique d'au moins 25 %
- Vos revenus ne dépassent pas les niveaux de ressources ci-contre

Un organisme spécialisé vous accompagnera à toutes les étapes de votre projet pour :

- Réaliser le diagnostic thermique de votre logement
- Évaluer avec vous les travaux à réaliser
- Vous aider à constituer votre dossier de demande de subvention
- Suivre à vos côtés le bon déroulement de vos travaux

Cette prestation bénéficie également des subventions de l'ANAH

Renseignements

ADIL 44 – Tél : 02 40 89 30 15



Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds de ressources au 1/01/2017
1 personne	18 409 €
2 personnes	26 923 €
3 personnes	32 377 €
4 personnes	37 826 €
5 personnes	43 297 €
Par personne supplémentaire	6 454 €



Présence de chenilles sur vos Pins



Une campagne de lutte collective
va avoir lieu sur votre commune

Inscrivez-vous
auprès de votre mairie
avant le 01 septembre 2017

Il s'agit d'une lutte biologique, par pulvérisation depuis le sol, de bacille de Thuringe. Cette matière active, sans danger pour les humains, les animaux et l'environnement, ne détruit que les chenilles quand elles l'ingèrent en même temps que le feuillage.

Afin de suivre le cycle biologique de l'espèce, les traitements se dérouleront de septembre à fin décembre.

Au-delà, les chenilles ne se nourrissent plus.

D'autres solutions restent toutefois possibles.

Vous serez prévenu, par courrier, de la date prévue pour notre passage la semaine précédant l'intervention.

En cas d'absence, vous devrez laisser votre propriété accessible pour notre agent.

Forfait pour 1 à 5 arbres traités	75 €
Forfait pour 6 à 10 arbres traités	108 €
Forfait pour 11 à 15 arbres traités	144 €
Forfait pour 16 à 20 arbres traités	192 €
Forfait pour 21 à 25 arbres traités	240 €
Forfait pour 26 à 30 arbres traités	288 €
Forfait pour 31 à 35 arbres traités	336 €
Forfait pour 36 à 40 arbres traités	384 €
Forfait pour 41 à 45 arbres traités	432 €
Forfait pour 46 à 50 arbres traités	480 €

Barèmes 2017

Prix TTC, valables uniquement
dans le cadre de la lutte collective

Pour toute information complémentaire,
vous pouvez contacter
la FDGDON 44
02 40 36 83 03
fdgdon44@wanadoo.fr



En 2017, le Réseau FREDON-FDGDON Pays de la Loire devient POLLENIZ

Calendrier des manifestations 2017

JUILLET	Mercredi 15	Prix Gérard DAUFFY - Pétanque Loisirs Alverne
SEPTEMBRE	Samedi 2	Concours de pétanque - Union Sportive Alverne
	Samedi 16	Journée du Patrimoine
	Dimanche 17	Journée du Patrimoine
	Dimanche 24	Vide-grenier de l'école « Notre Dame des Anges »
	Samedi 30	Concours de Pétanque au profit du Téléthon - Pétanque Loisirs Alverne
OCTOBRE	Mercredi 11	Concours de pétanque - Pétanque Loisirs Alverne
	Samedi 14	Repas des Aînés offert par le CCAS et la Municipalité
	Samedi 21	UNC et Aînés Ruraux, journée « Couscous et langue de bœuf »
NOVEMBRE	Mercredi 11	Cérémonie du 99^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918
DECEMBRE	Samedi 9	spectacle «Téléthon 2017» - L'Espoir au bout du Chemin
	Dimanche 10	

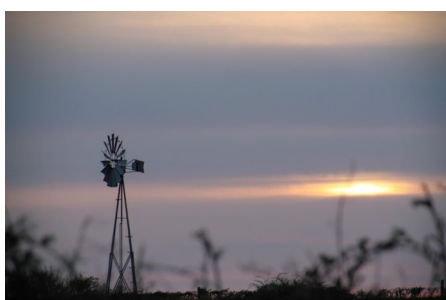
JOURNÉE DU PATRIMOINE

Lors des journées du patrimoine du 16 et 17 septembre 2017, vous pourrez découvrir le Château de la Petite Haie de 9h00 à 18h00.



Quelques photos

Quelques détails de notre belle commune que vous pourrez vous amuser à retrouver au gré de vos ballades estivales.



Photos de Frédéric BLAIS issues de la page facebook « Grand-Auverné en photos »